



## Projet éolien de La Savière **Compte-rendu du 1<sup>er</sup> groupe de travail**

**Mercredi 26 mai 2021**

Vents du Nord

## SOMMAIRE

INTRODUCTION .....	3
LES PARTICIPANTS AU GROUPE DE TRAVAIL N°1 .....	4
L'ETUDE DES PERCEPTIONS .....	5
LE PROJET EOLIEN DE LA SAVIERE.....	6
LA DEMARCHE DE CONCERTATION .....	12
LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS.....	13
LES CONTACTS .....	14
LES ANNEXES .....	15

## INTRODUCTION

Depuis juin 2019, à la suite de la délibération favorable du conseil municipal de Villers-Hélon, la société Vents du Nord (VDN) étudie la possibilité d'implanter un parc éolien sur la commune. Depuis cette date, Vents du Nord a lancé, entre autres, des études de faisabilité afin d'identifier les enjeux et les sensibilités du territoire. Ainsi, les études écologiques, paysagères, acoustiques et de vent ont débuté entre 2019 et 2020 et se poursuivront jusqu'à l'automne 2021.

À la suite d'une demande du conseil municipal de Villers-Hélon, et avec le souhait d'informer et d'inclure les habitants de la commune de Villers-Hélon dans le développement du projet, Vents du Nord a lancé une démarche de concertation début 2021, avec l'aide de l'équipe concertation de Mazars.

Dans ce cadre, une étude des perceptions a été réalisée auprès des acteurs du territoire dans le but d'échanger sur l'éolien et le projet, et également pour recueillir les attentes et besoins des riverains en termes d'information et de concertation. Une première lettre d'information a ensuite été diffusée sur la commune afin de répondre aux premières questions soulevées lors de cette étude.

Afin de tenir informés les habitants des avancées du projet et d'enclencher les premières réflexions autour de celui-ci, **un premier groupe de travail s'est tenu le mercredi 26 mai 2021 à la salle communale de Villers-Hélon.**

**Les objectifs de cette réunion** étaient de :

- Partager les résultats de l'étude des perceptions ;
- Echanger autour du projet et des études en cours ;
- Travailler sur les mesures d'accompagnement qui pourraient être mises en place pour la commune.

*Vous trouverez ci-après le compte-rendu de la réunion. La synthèse des échanges est structurée par thématique et les remarques, questions et propositions émises par les participants sont retranscrites.*

## LES PARTICIPANTS AU GROUPE DE TRAVAIL N°1

Le 1<sup>er</sup> groupe de travail a réuni **11 personnes**.

Étaient présents les participants suivants :

- Guy ALLART, président de l'association de chasse
- Patrick BESSAHA, représentant Distrisenteurs
- Stéphane BOULANOUAR, habitant
- Céline BOUTTELISIER, conseillère municipale
- Madame CAPON, habitante
- Claude CAPON, maire de Villers-Hélon
- Gérard FORET, habitant
- Dominique GILIS, conseiller municipal
- Guy KOLASA, conseiller municipal
- Dominique LEBRUN, 2<sup>ème</sup> adjoint
- Ludovic VECTEN, 1<sup>er</sup> adjoint

Était présente l'équipe Vents du Nord suivante :

- Thierry JACQUES, Chargé de projets
- Sara PEREIRA, Responsable Développement Nord et Est

Était présente l'équipe concertation Mazars suivante :

- Emilie PERRIN, consultante
- Charline VIALLE, consultante

## L'ETUDE DES PERCEPTIONS

Dans la première partie de la réunion, l'équipe concertation de Mazars a présenté les résultats de l'étude des perceptions menée en février 2021 sur le territoire. Il s'agit d'une synthèse des principales opinions formulées en entretien par les personnes rencontrées. Elles ont été classées pour restituer une vision commune, tant dans les points de désaccord que dans les points d'accord qui ont été exprimés. Il s'agit des propos tenus par les personnes rencontrées.

[Vous trouverez ci-dessous le résumé de l'étude présentée :](#)

- « Un conseil municipal conscient du besoin de développer les énergies renouvelables. »
- « Un projet connu de tous et soutenu par les élus et quelques habitants. »
- « Mais, celui-ci est fortement contesté par une opposition locale. »
- « Le manque d'information en début de projet est d'ailleurs l'une des contestations. »
- « Pourtant, les habitants ont de nombreuses idées pour communiquer et faire avancer le projet. »

A la suite de la présentation, Mazars a posé aux participants de la réunion la question suivante : **« Quels sont vos retours vis-à-vis de cette synthèse »**. Les participants nous ont partagé les remarques et questions suivantes :

« *Tout n'est pas négatif.* »

« *Les questions posées par les habitants sont pertinentes.* »

« *Avez-vous rencontré des personnes défavorables au projet ?* »

Réponse de Mazars : Oui, nous sommes allés à la rencontre d'une diversité d'acteurs lors de nos sessions de porte-à-porte notamment. Les habitants qui nous ont ouvert leur porte avaient des opinions diverses à l'encontre du projet.

## LE PROJET EOLIEN DE LA SAVIERE

### 1) Les échanges autour du projet

En deuxième partie de réunion, Sara PEREIRA, responsable développement Nord et Est de Vents du Nord, a présenté le projet éolien de La Savière. S'en est suivi un temps d'échanges, où chacun des participants a pu s'exprimer, poser ses questions et partager ses remarques.

[Vous trouverez ci-dessous les échanges entre Vents du Nord et les participants](#). Afin de faciliter la lecture, nous avons classé les échanges par thématique.

#### [Sur le calendrier du projet éolien](#)

*Remarque : Le délai de réflexion entre la première et la deuxième délibération du conseil municipal est dû à une proposition de retombées économiques non-intéressante pour la commune.*

Réponse de Vents du Nord : Tout à fait, puis en raison de la publication de la loi finances en janvier 2019 qui impose que 20% de l'IFER soit reversé aux communes d'implantation du projet, la commune de Villers-Hélon a ensuite délibéré favorablement pour la poursuite des études de faisabilité en juin 2019.

#### [Sur l'implantation des éoliennes](#)

*Question : L'implantation des éoliennes n'est pas encore connue ?*

Réponse de Vents du Nord : Non, nous devons attendre les résultats des études de faisabilité pour proposer une trame d'implantation cohérente avec les enjeux et sensibilités du territoire. Ainsi, lors du prochain groupe de travail en juillet, nous aurons davantage de visibilité sur ces résultats et pourrons vous présenter une trame d'implantation potentielle.

#### [Sur les contraintes de la zone d'étude](#)

*Question : Le passage d'avion militaire empêche-t-il l'implantation d'éoliennes ?*

Réponse de Vents du Nord : Effectivement, lorsqu'une zone d'étude est traversée par une zone d'entraînement militaire, il est impossible et interdit d'implanter des éoliennes. Cependant, ce n'est pas le cas de la zone d'implantation à Villers-Hélon. De plus, la zone n'est pas concernée par le périmètre de vol de l'aéroport de Roissy.

## Sur l'étude écologique

*Question : Qu'est-ce qu'une espèce patrimoniale ?*

Réponse de Vents du Nord : Une espèce patrimoniale est une espèce protégée à l'échelle nationale ou européenne. Il peut s'agir d'espèces menacées, d'espèces rares, ou d'espèces ayant un intérêt scientifique ou symbolique. Le statut d'espèce patrimoniale n'est pas un statut légal. Ce sont des espèces que les scientifiques et les conservateurs estiment importantes, pour des raisons écologiques, scientifiques ou culturelles.

*Question : Des oiseaux de nuit, dont les chauves-souris, ont-ils été détectés ?*

Réponse de Vents du Nord : La réglementation en vigueur impose aux développeurs éoliens d'étudier l'activité des chauves-souris au sol et en altitude. Ainsi, des études sont en cours grâce au mât de mesure qui permet de mesurer l'activité des chauves-souris à différentes altitudes (3 micros sont installés à différentes altitudes). De cette façon, nous pouvons étudier l'activité des chauves, près du sol et en altitude à des hauteurs différentes. En effet, selon les espèces et les périodes de l'année, ces avifaunes volent à différentes hauteurs.

## 2) Les échanges autour des photomontages

En troisième partie de réunion, Sara PEREIRA a présenté les objectifs de l'étude paysagère, ainsi que quelques exemples de photomontages basés sur un scénario maximisant d'éoliennes.

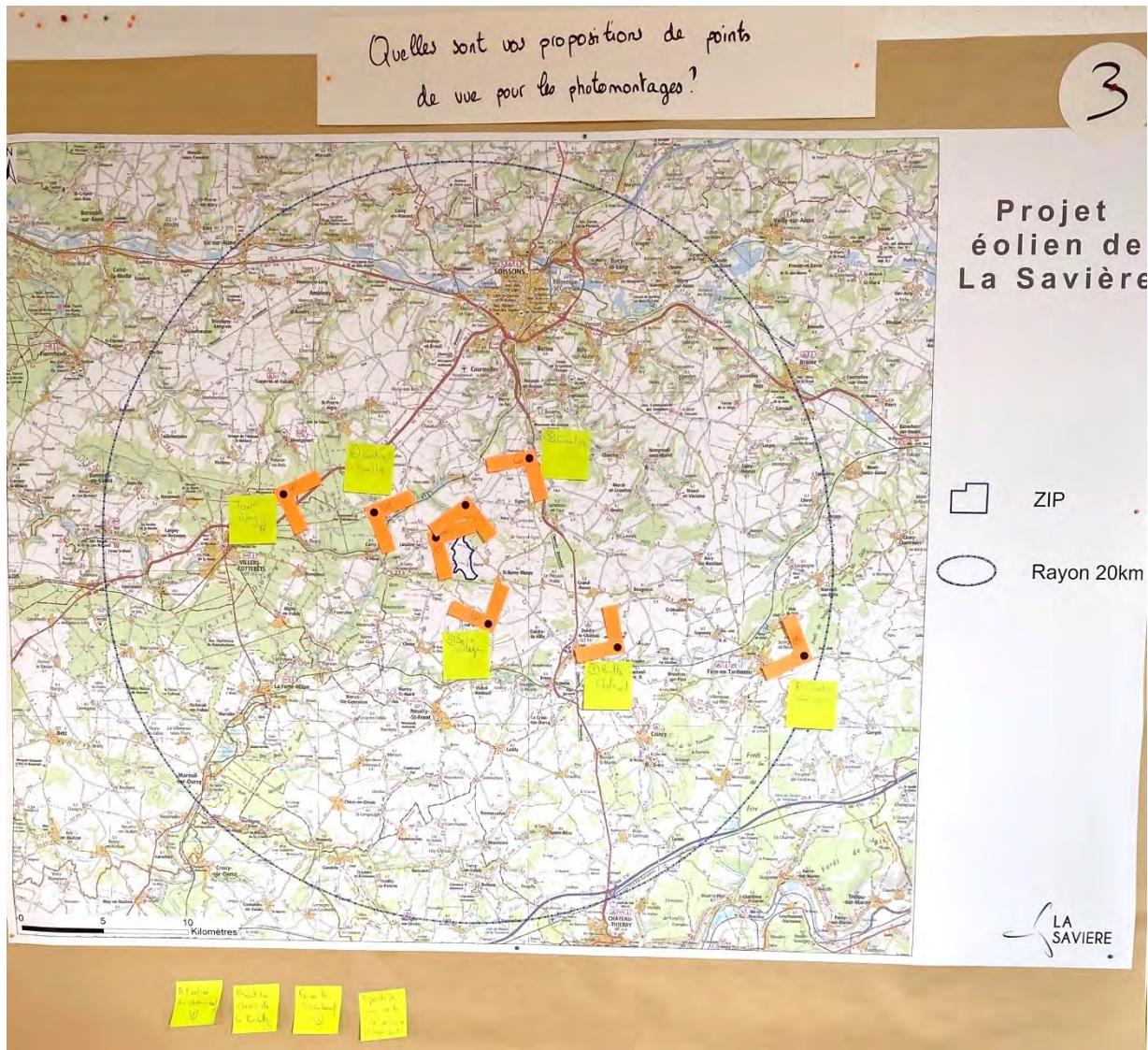
S'en est suivi un temps d'échanges et de co-construction autour des besoins des participants en termes de photomontages.

Ainsi, les participants ont proposé l'ajout de 12 photomontages depuis les points de vue suivants :

- A l'entrée du chemin neuf
- Au bout du chemin de la rochelle
- La ferme Morenboeuf
- La rue de l'Eglise (3 points de vue à chaque extrémité)
- Le cimetière de Villemontoire
- La tour Mangin
- La sortie du village de Billy-sur-Ourcq
- Le centre équestre de Longpont
- La butte Chalmont
- Le cimetière américain de Seringes-et-Nesles

## mazars

[Vous trouverez ci-dessous la carte qui a permis de co-construire les propositions de points de prise de vue :](#)



[Quelques échanges ont eu lieu autour des photomontages présentés :](#)

Demande : Fournir ce même type de carte avec une distance de 20 km autour de la zone d'implantation avec les éoliennes existantes sur le territoire.

Réponse de Vents du Nord : Nous pourrons vous fournir cela lors du prochain groupe de travail en juillet.

Remarque : Le scénario proposé autour des photomontages est à l'avantage de Vents du Nord.

Réponse de Vents du Nord : Nous proposons aujourd'hui des photomontages avec un scénario d'implantation maximisant (en effet, le potentiel éolien est bien de 5 à 6 éoliennes).

Nous souhaitions ici vous partager ce scénario pour que vous puissiez vous rendre compte de la représentation visuelle d'un tel projet. Il sert d'exemple car premièrement l'implantation et le potentiel éolien n'est pas connu à date, et deuxièmement, un scénario maximisé de ce type ne serait pas accepté par les services instructeurs de l'Etat.

### **3) Les échanges autour des mesures d'accompagnement**

En quatrième partie de réunion, Sara PEREIRA a présenté la différence entre mesures compensatoires et mesures d'accompagnement, ainsi que des exemples de projets pouvant être mis en place sur la commune de Villers-Hélon (tel qu'une borne à hydrogène).

S'en est suivi un temps d'échanges et de réflexion commune autour des projets pouvant être mis en place.

[Vous trouverez ci-dessous les échanges entre Vents du Nord et les participants.](#)

#### **Sur le projet hydrogène**

*Remarque : Le projet hydrogène est intéressant car il est dans la poursuite des réflexions écologiques d'aujourd'hui.*

*Question : Quelle part de l'électricité produite par le parc éolien est utilisée pour le projet hydrogène ?*

Réponse de Vents du Nord : Un pourcentage infime de la production d'électricité du parc éolien serait utilisé pour la borne hydrogène, environ 50 kWh serait exploité pour la production d'hydrogène.

*Question : Pourquoi proposer un projet hydrogène, et non pas une mesure sur la facture d'électricité des riverains ?*

Réponse de Vents du Nord : Juridiquement, le projet hydrogène rentre dans les mesures d'accompagnement, ce qui n'est pas le cas des paiements de l'électricité des riverains.

*Question : Le projet hydrogène est-il pour la commune ou pour la communauté de communes également ?*

Réponse de Vents du Nord : Les mesures d'accompagnement sont un soutien à destination des communes d'implantation uniquement. En revanche, ce qui pourrait être envisagé c'est l'installation d'une borne à hydrogène à Villers-Hélon, et l'achat d'un bus à hydrogène par la communauté de communes (celui-ci viendrait s'alimenter chez vous).

## Sur la production d'électricité produite par le parc éolien

*Question : Pourquoi ne pas alimenter directement le village avec l'électricité produite par le parc éolien ?*

Réponse de Vents du Nord : Toutes les éoliennes sont reliées à un poste de livraison, qui est lui-même relié à un poste source permettant de redistribuer l'électricité produite dans le réseau national.

*Question : Quelle est la consommation du village en électricité par rapport à la production du parc éolien ?*

Réponse de Vents du Nord : Un parc de cinq à six éoliennes, dont la puissance installée pourrait aller de 20 à 35 MW en fonction du modèle d'éoliennes, alimenterait jusqu'à 17 000 foyers \*.

\*Un foyer de 2,2 personnes consomme en moyenne 4,5 MWh d'électricité par an.

## Sur les mesures d'accompagnement

*Question : Les mesures d'accompagnement sont-elles en compléments des retombées fiscales ?*

Réponse de Vents du Nord : Oui, les mesures d'accompagnement sont des mesures volontaires prises par le développeur éolien. Elles apportent un soutien financier à divers projets et sont co-construites avec la commune d'implantation.

Les retombées fiscales proviennent elles de différentes taxes : l'IFER (Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux), la CET (Contribution Economique Territoriale), et la TFPB (Taxe Foncière sur les propriétés Bâties). Le montant de ces taxes et donc le montant des retombées fiscales pour la/les commune/s concernée/s par le projet, varie en fonction du nombre et de la puissance des éoliennes implantées. Dans le cadre du projet éolien à l'étude à Villers-Hélon, nous pourrons vous présenter une estimation des retombées économiques pour les communes concernées une fois les résultats des études connues et le nombre d'éoliennes fixé.

A la suite de ces échanges, les participants ont proposé les mesures d'accompagnement suivantes :

- Prévoir le changement d'adduction d'eau. Réponse de Vents du Nord : Cela n'est pas envisageable car ce projet ne dépend pas de la compétence de la commune de Villers-Hélon.
- Enfouir les lignes du réseau électrique.
- Soutenir financièrement les monuments historiques, en réaménageant la toiture de l'église et de la chapelle.
- Planter des arbres en haut du chemin neuf. Remarque d'un participant : Nous devrons être vigilants car dans ce cas il s'agit de terrains privés.
- Changer l'éclairage de la commune pour des ampoules LED.
- Aménager un parc pour enfants. Remarque d'un participant : Nous devrons respecter des normes de sécurité dans ce type d'installation.

## LA DEMARCHE DE CONCERTATION

En dernière partie de réunion, Vents du Nord et Mazars ont présenté la démarche de concertation entreprise depuis début 2021 sur le territoire.

Les objectifs de cette démarche de concertation sont :

- Echanger régulièrement avec tous ceux qui le souhaitent, *en répondant aux questions lors de moments tels que des portes-à-portes ou des permanences d'information.*
- Associer les habitants aux étapes clés du projet en les rendant acteurs de son évolution, *notamment par le biais de groupes de travail.*
- Informer autour du projet et de sa démarche de concertation, *en diffusant de l'information via des lettres d'information et le site internet du projet.*

Lors des échanges, une proposition a été formulée autour de la diffusion de la prochaine lettre d'information : [ajouter un compte-rendu condensé du groupe de travail](#).

De plus, pour la permanence d'information, les participants souhaitent : [organiser la permanence en extérieur](#).

Rendez-vous sur le site internet du projet en cliquant sur ce lien :

[www.parc-eolien-de-la-saviere.info](http://www.parc-eolien-de-la-saviere.info)

## LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

**La permanence d'information n°1 aura lieu le :**

**Mercredi 16 juin 2021**

**De 16h à 20h**

**à la salle communale de Villers-Hélon**

**4 sessions possibles : 16h à 17h / 17h à 18h / 18h à 19h / 19h à 20h**

Les objectifs de ce moment sont de partager les caractéristiques du projet et des études à l'ensemble des habitants de la commune et d'échanger autour des retombées locales.

De plus, [un second groupe de travail aura lieu en juillet 2021](#) afin de :

- Partager les avancées du projet et des études
- Poursuivre le travail autour des mesures d'accompagnement
- Préparer la permanence d'information n°2

Lors du 1<sup>er</sup> groupe de travail, Mazars et Vents du Nord ont proposé la date du mercredi 7 juillet 2021. Cependant, cette date ne convenait pas à la majorité, nous avons convenu d'envoyer un sondage. Vous le trouverez dans le mail de réception de ce compte-rendu.

## LES CONTACTS

Retrouvez toutes les informations du projet sur le site participatif du projet :

[www.parc-eolien-de-la-saviere.info](http://www.parc-eolien-de-la-saviere.info)

Pour toutes questions, vous pouvez contacter :

**Sara PEREIRA**

Responsable développement Nord et Est

Tél : 06 19 69 90 01

Mail: s.pereira@vdn-group.com

**Emilie PERRIN**

Cheffe de projet Mazars

Tél : 06 67 12 38 21

Mail: emilie.perrin@mazars.fr

**Charline VIALLE**

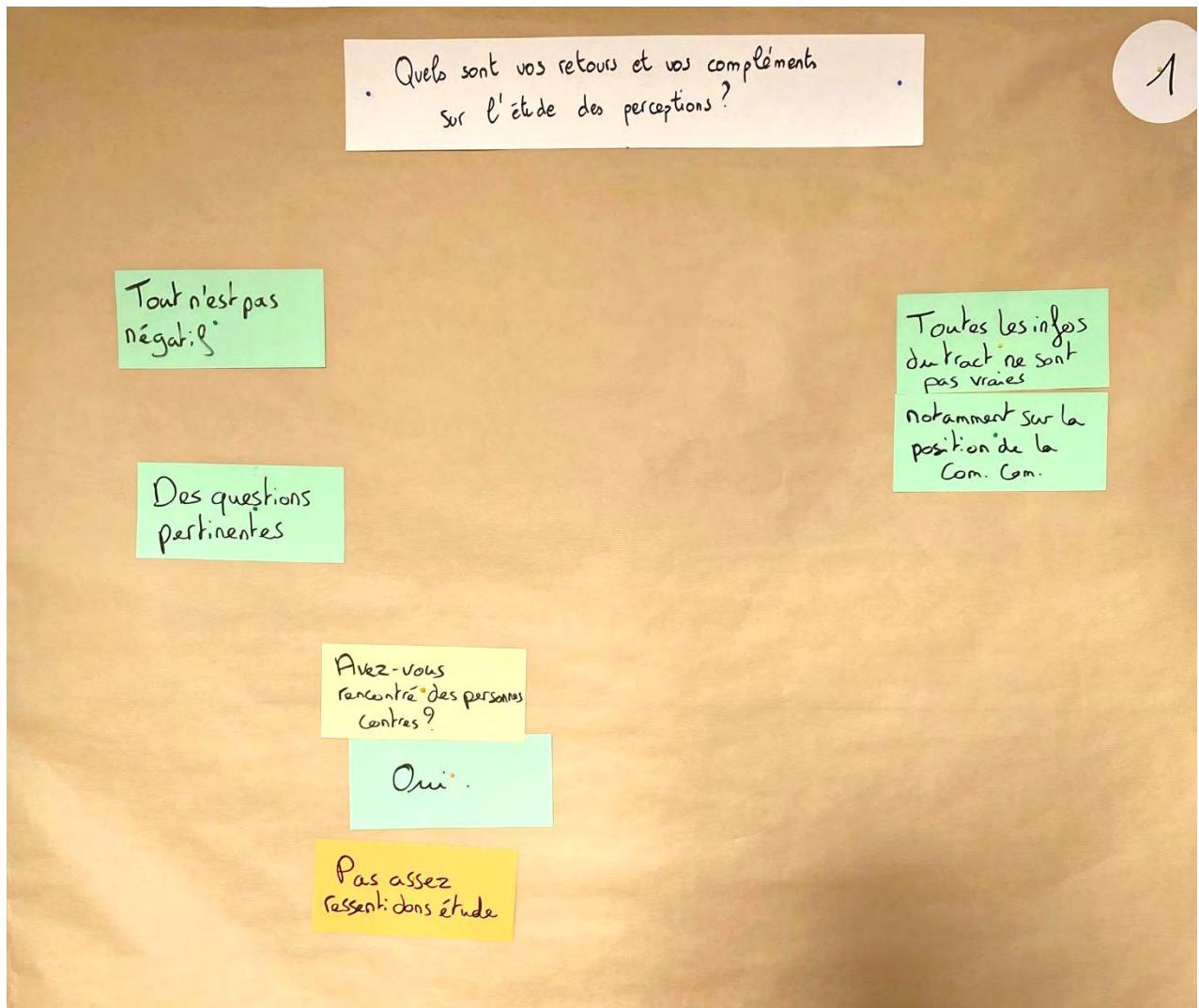
Manager Mazars

Tél : 06 13 60 01 06

Mail: charline.vialle@mazars.fr

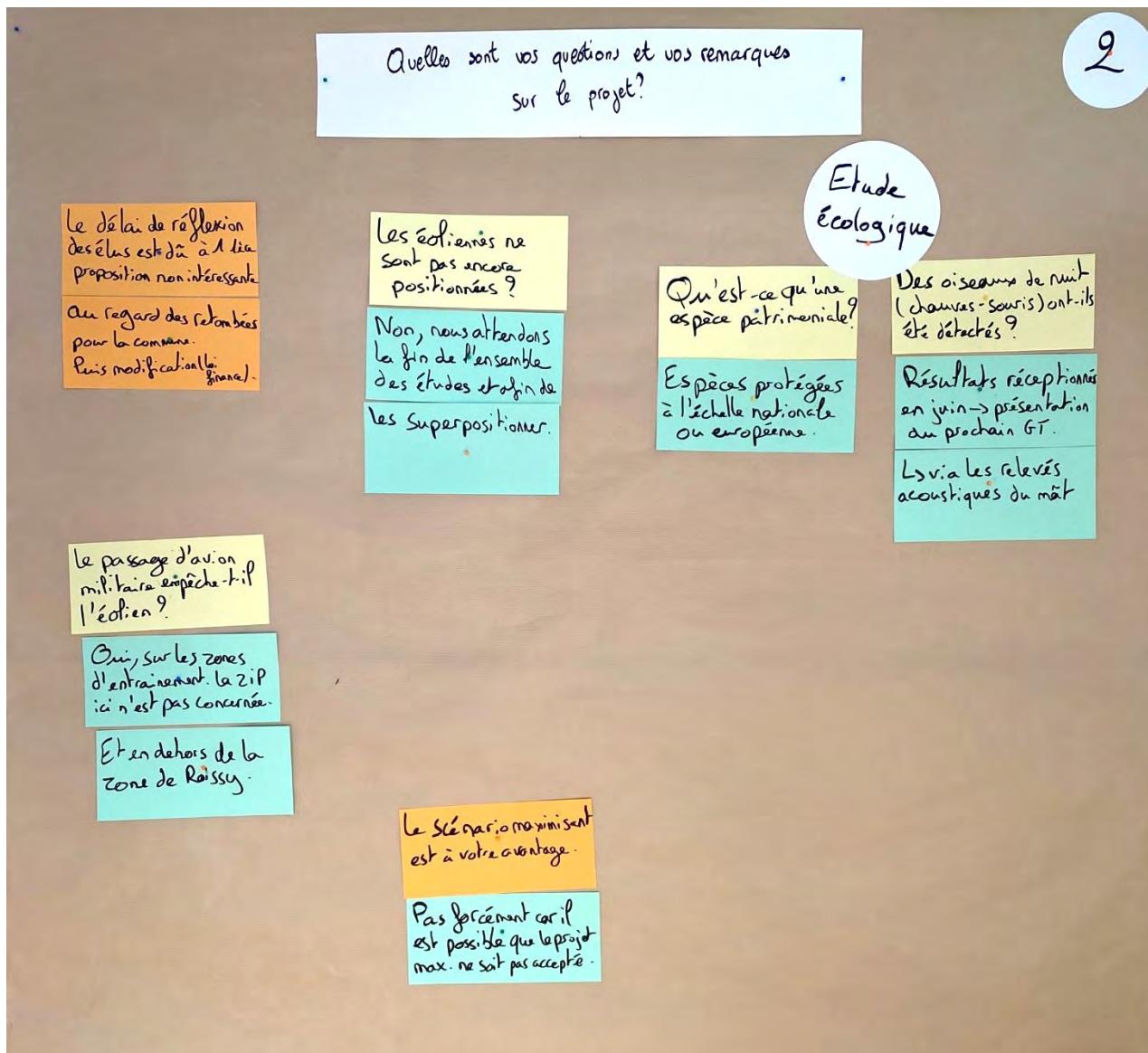
## LES ANNEXES

Les remarques et questions sur la synthèse de l'étude des perceptions

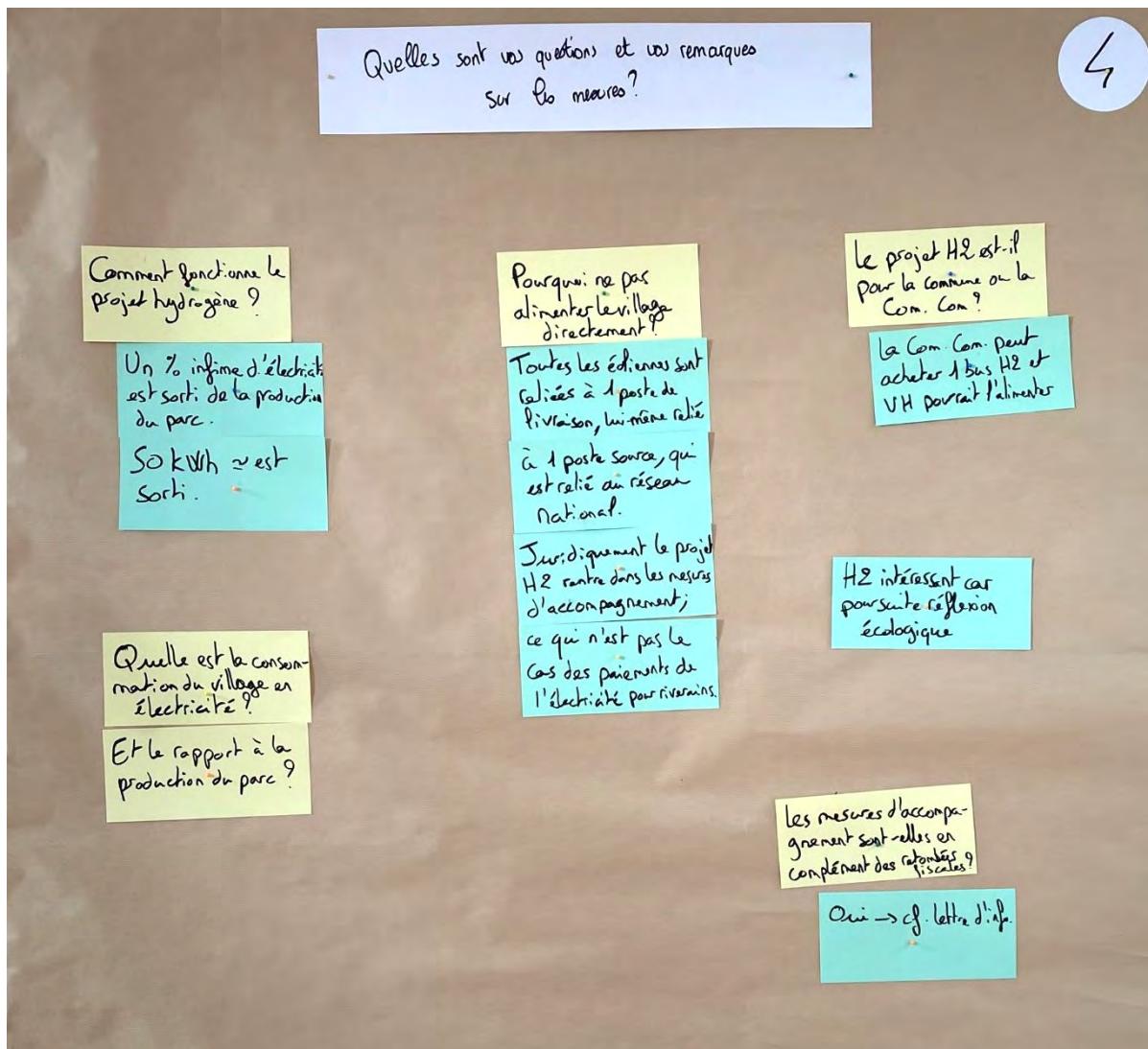


# mazars

## Les remarques et questions sur le projet



Les remarques, questions et propositions sur les mesures d'accompagnement



5

Quelles sont vos propositions de mesures d'accompagnement ?

Prévoir le changement  
d'adduction d'eau

Rép: Non car pas de  
lien avec projet édien  
=> pas cadre naturel  
accompagnement

Enfoncement  
des tiges

Changer les  
lampadaires → LED

Aides pour les  
monuments historiques

L'église et chapelle  
(toitures)

Plantation d'arbres  
en haut du chemin  
neuf

⚠ car terrains  
privés

Parc pour les  
enfants



⚠ aux normes

Les remarques et questions sur la démarche de concertation

